

Alltax SPRL - Cabinet d'Expertises Comptables et fiscales

Honoraires de prestations ou débours exposés

EUR

Les honoraires sont classés en 4 catégories : 1. Administratif, 2. Accounting, 3. Tax & legal, 4. Missions spéciales & mandats

	<i>Mis à jour au 01 mars 2017</i>	Hors TVA	TVA belge incluse
1	Prestations ou formalités administratives (BCE - Classement - Secrétariat)	80	96,80
2	Traitement et encodage des pièces comptables - Tenue de la comptabilité (Contrôle, clôture, analyse, comptes annuels, tableaux de bord exclus) Organisation comptable et installation de la comptabilité	95	114,95
2	Contrôle des opérations du client, clôture de la comptabilité et établissement des comptes annuels Analyse financière, établissement de budget ou plan financier, tableaux de bord, informations économiques et sectorielles Entreprises en difficultés et mission relative à la Procédure en Réorganisation Judiciaire	125	151,25
3	Rédaction de déclaration fiscales ou TVA de résidents belges	125	151,25
3	Assistance lors d'un contrôle social ou fiscal - Procédure fiscale belge Audit fiscal ou TVA	150	181,50
4	Rédaction de contrat, convention ou renseignements juridiques	150	181,50
4	Avis ou conseil oraux / écrits en droit des entreprises, droit des sociétés, fiscalité européenne ou internationale, des non-résidents	175	211,75
4	Missions légales de l'Expert-Comptable et Conseil fiscal externes Rédaction de rapports spéciaux et accomplissement des mandats issus du monopole (fusion, scission, attestation d'arrêtés de comptes, ...)	185	223,85
1	Débours administratif de correspondance, note, rapport, mail (par page entamée)	8	9,68
1	Débours de déplacement (par kilomètre parcouru) (hors Belgique = plus débours logement & transport)	0,8	0,97
	Coefficient d'urgence ou de complexité (avertissement préalable)		De 20 % à 50%

AllTax établit ses facturations d'honoraires et frais sur base du tarif horaire ci-dessus, en tenant compte du temps réellement presté (y compris les communications téléphoniques) et en application de nos conditions générales de services disponibles sous <http://www.alltax.be>. Les honoraires sont indexés au premier mars de chaque année impaire et ils sont payables au comptant par provision sur le compte ING BE50 3300 5865 2318

ALLTAX NL - Keizer Karellaan 44 - 1982 ELEWIJT +32 495 505155

RPM Bruxelles RPR Brussels 0871.273.497

Alltax est une société civile sous forme de SPRL agréée par l'Institut des Experts-comptables et Conseils Fiscaux sous le numéro 222779 03N55